

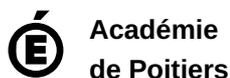


Voyage en Espagne = carte d'identité

publié le 06/11/2013



La carte d'identité ou le passeport est LE document obligatoire pour le séjour à Barcelone. Tous les élèves de 3ème qui partent en Espagne doivent l'avoir. **Vous pouvez dès maintenant la photocopier et me la donner !**



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.